

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00398 Numéro SIREN : 380 200 980 Nom ou dénomination : GIRARD
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt 700



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

JUD/MFA/2017 B 00398

GIRARD

12 B ROUTE DE CHEZ PAIN

17120 MEURSAC

Nos références : MFA/2017 B 00398

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : GIRARD

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

12 B ROUTE DE CHEZ PAIN

17120 MEURSAC

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 380200980 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 09/02/2022 le dépôt, arrivé au greffe le 07/02/2022, enregistré sous le numéro 2022/700, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/03/2020

Récépissé délivré le 09/02/2022

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



07.02.2022
2017 B 398
2022/700

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 11 AOUT 2020

SAS GIRARD
12 B Route De Chez Pain
17120 MEURSAC

Société au capital de 325 095 €
RCS SAINTES 380 200 980

L'an deux mille vingt, le onze août à quatorze heures, les actionnaires de la **SAS GIRARD**, société commerciale au capital de 325 095 € dont le siège social est situé 12 B Route De Chez Pain 17120 MEURSAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le numéro 380 200 980, se sont réunis audit siège social en Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée est présidée par **Madame Sandrine GIRARD**, présidente, titulaire de 640 actions numérotées 8 921 à 9 560 inclus.

La présidente constate qu'est également présent son père, **Monsieur Roger Girard**, Directeur Général, titulaire de 10 836 actions numérotées 1 à 249 inclus, 501 à 1 643 inclus, 2 787 à 4 562 inclus, 9 561 à 12 783 inclus et 17 229 à 21 673 inclus.

Madame Sandrine GIRARD et Monsieur Roger GIRARD interviennent également aux présentes en qualité de membres de l'indivision successorale de Madame Paule GIRARD titulaire de 10 197 actions numérotées 250 à 500 inclus, 1 644 à 2 786 inclus, 4 563 à 8 920 inclus et 12 784 à 17 228 inclus.

Soit la totalité des parties prenantes ou représentées titulaire des 21 673 actions de la société d'une même valeur nominale de 15 € chacune.

La Présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

En sa qualité de Présidente de la société, Madame Sandrine GIRARD, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

La Présidente dépose sur le bureau :

- . le rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020
- . les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements.
- . Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.



La Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- . **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020,**
- . **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020**
- . **Mention de l'absence de convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce,**
- . **Pouvoirs en vue des formalités**

Personne ne demandant la parole, la Présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils ont été établis. Il résulte desdits comptes un bénéfice comptable de 112 223.06 €.

La présidente rappelle que le résultat enregistre une hausse de 18 809 € par rapport à l'exercice précédent. Cette progression du résultat est imputable principalement à de meilleurs rendements céréaliers sur la campagne 2019.

Le produit viticole reste stable autour de 500 000 € malgré une baisse de la production qui sera passée de 525 HL AP à 417 HL AP. Le rendement en dessous du quota aura permis de débloquer 64 HL AP de réserve climatique.

L'excédent brut d'exploitation représente 35 % de la production contre 26 % l'exercice précédent. Il s'élève sur l'exercice clos au 31 mars 2020 à 216 794 €.

Le taux d'endettement corrigé des comptes courants d'associés s'élève à 16.52%. Les comptes courants d'associés enregistrent un léger fléchissement mais restent stables autour de 430 000 €.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 112 223.06 € de la manière suivante :

1. Réserve légale

Il est affecté en réserve légale 5% du bénéfice conformément à l'article 28 des statuts soit un montant total de 5 611.15 €. La réserve légale après affectation atteint 10 281.85 €.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale aura atteint 10% du Capital Social.

PC *SB*

2. Autres réserves

L'Assemblée Générale décide d'affecter au compte « Autres réserves » le solde du bénéfice de l'exercice soit la somme de 106 611.91 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices sociaux précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Mention de l'absence de convention visée à l'article L.277-10 du Code de Commerce

Corrélativement aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale précise qu'au cours du dernier exercice écoulé, aucune convention n'est intervenue entre la société et l'Assemblée Générale Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance est levée à quinze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les actionnaires, pour servir et faire valoir ce que de droit.

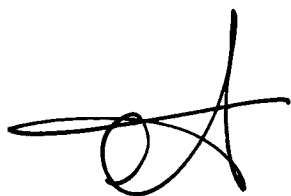
Fait à MEURSAC (17120)

En deux exemplaires originaux (dont un pour le greffe du Tribunal de commerce de SAINTES et un à consigner dans le cahier des délibérations).

Le 11 août 2020

Madame Sandrine GIRARD

Monsieur Roger GIRARD



SAS GIRARD



Page : 3e

Certifie conforme
le président



N° de Dossier : GIRA001

En Euro

ADEV001

Comptabilité Gestion Océan 70 route de Saint Jean d'Angély 17100 FONTCOUVERTE

SAS GIRARD

12 B Route DE CHEZ PAIN

17120 MEURSAC

Du 01/04/2019 au 31/03/2020

2050

Réel Normal BIC

MILLESIME 2020

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
1700601	304775	14	AST	651
N° Siret		38020098000015		

SB

PC



N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2020

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/04/19	et clos le	31/03/20	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS GIRARD 12 B Route DE CHEZ PAIN 17120 MEURSAC	
SIRET 3 8 0 2 0 0 9 8 0 0 0 0 1 5	Mél : earl.girard@orange.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	CULTURE DE LA VIGNE	Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
--------------------	---------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	110 328	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formule n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----------	--	-------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Comptabilité Gestion Océan 70 route de Saint Jean d'Angély 17100 FONTCOUVERTE Tél : 0546938600	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 15/07/20 Lieu : MEURSAC
	DIRECTEUR GENERAL GIRARD ROGER
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2020

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même a	payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : <table border="1"> <tr> <td>à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits</td> <td colspan="2">à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement</td> <td colspan="2">à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Indemnités forfaitaires</td> <td>Remboursements</td> <td>Indemnités forfaitaires</td> <td>Remboursements</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td></td> </tr> </table>						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	5	6	7	8
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																			
4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements																		
5	6	7	8																			
1																						

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (sice cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RC

SE



N°15949*02

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2020

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GIRARD</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>12 B Route DE CHEZ PAIN 17120 MEURSAC</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 8 0 2 0 0 9 8 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/03/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	300	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	83 654	
		Constructions	AP	AQ	3 834	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	671 673	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 407	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	22 671	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 095 850	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	65 986	
		En cours de production de biens	BN	BO	112 686	
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	1 202 364	
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 054	
		Autres créances (3)	BZ	CA	24 655	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 000	
		Disponibilités	CF	CG	88 971	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 280	
		TOTAL (III)	CJ	CK	1 501 996	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 597 847		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS GIRARD		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	325 095		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	481 542		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 671		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	213 542		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	112 223		
	Subventions d'investissement	DJ	7 129		
	Provisions réglementées *	DK	12 780		
		TOTAL (I)	DL	1 156 982	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	149 461		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	432 362		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 850		
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 382		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	22 895		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	746 951		
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 903 933		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	642 662		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

88

R 6

Désignation de l'entreprise : SAS GIRARD							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	611 236	FE		FF	611 236
		services *	FG	7 406	FH		FI	7 406
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	618 642	FK		FL	618 642
	Production stockée *						FM	141 652
	Production immobilisée *						FN	55 123
	Subventions d'exploitation						FO	43 594
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	192 461
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	-2 600
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	305 491
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 981
	Salaires et traitements *						FY	113 271
	Charges sociales (10)						FZ	27 614
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	67 006
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	1
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	149 787
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 922
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 267
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 400
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)					GU
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 788
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	151 575

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

42

836

Désignation de l'entreprise <u>SAS GIRARD</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	861
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 955
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	591
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 825
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	9 323
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 149
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 742
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 610
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	870 607
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	758 384
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	112 223
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
NOUGE LAURENT 03/19 TEL		20	
MSA DSN 03/19		674	
AGRICOLA SOLDE COTIS 2018 AGRICOLA		1 088	
MSA DSN 01-03/19		32	
NOUGE LAURENT 11/19		10	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SG

R E

Désignation de l'entreprise		SAS GIRARD		Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP		TOTAL I		CZ		D8	
Frais d'établissement et de développement				KD	300	KE	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II					
CORPORELLES		TOTAL III		LN	956 942	LO	167 590
FINANCIÈRES		TOTAL IV		LQ	22 644	LR	28
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	979 885	ØH	167 618
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virements de poste à poste 1		3	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4	
INCORP		TOTAL I		IN		DO	
Frais d'établissement et de développement				IO		LW	300
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II					
CORPORELLES		TOTAL III		IV		NA	
FINANCIÈRES		TOTAL IV		I3		NK	22 671
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	51 653	ØL	1 095 850

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

88

136

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/03/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS GIRARD

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS GIRARD										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	1 106	PN	2 728	PO		PQ	3 834		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	656 825	QA	61 512	QB	46 664	QC	671 673	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	11 710	QE	1 822	QF		QG	13 532		
	Matériel de transport	QH	1 564	QI	150	QJ		QK	1 714		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 756	QM	795	QN	2 389	QO	3 161		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	675 960	QV	67 006	QW	49 053	QX	693 914	
TOTAL GENERAL (I + II+ III)			ØN	675 960	ØP	67 006	ØQ	49 053	ØR	693 914	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	9 246	T5	T6	591	T7	8 655		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	77	V8	V9	W1	W2	77		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	9 323	X4	X5	591	X6	8 732		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP	NQ	9 323	NR	NS	NT	591	NU	NV	8 732
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	9 323	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	591	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	8 732
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

G

RC

Désignation de l'entreprise		SAS GIRARD		Néant ☐ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	4 047	TM	9 323	TN	591	TO	12 780	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	4 047	TS	9 323	TT	591	TU	12 780	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participation			9U		9V		9W		9X	
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	4 047	UB	9 323	UC	591	UD	12 780	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ	9 323	UK	591			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		